

## Communiqué des associations Paré! Et Bretagne vivante

novembre 2025

*Paré et Bretagne vivante communiquent après la première vague de réactions, notamment sur les réseaux sociaux.*

« En arrêtant provisoirement le chantier de la zone commerciale du Bodévéno, la préfecture révèle publiquement l'irrégularité des procédures suivies par le porteur de projet, seul responsable de la destruction de la biodiversité du site et de la situation délétère dans laquelle il plonge Pluvigner, les artisans qui lui ont fait confiance et ses partenaires. Il reconnaît ses torts : avoir bafoué délibérément les dates et conditions qu'il a lui-même fixées afin d'obtenir une dispense de demande de dérogation dans le cadre de la protection des dizaines d'espèces protégées par les lois sur l'environnement, dénombrées sur le site.

Ce projet contribue également à l'inquiétude des commerçants du centre bourg proches de la retraite, faisant planer la menace évidente pour tout repreneur d'une concurrence déloyale en bordure immédiate du bourg principal, s'ajoutant à celle de la vente en ligne.

Cette zone commerciale de près de dix hectares a absorbé à elle seule l'essentiel des droits à bâtir pour dix ans sur la commune, la privant pour une longue période de nouvelles capacités d'accueil de ceux qui y travaillent ; au point que l'agglomération a dû exceptionnellement redotter Pluvigner de quelques nouveaux hectares à bâtir.

Elle contribue à l'artificialisation excessive des terres agricoles, réduisant ainsi massivement la première ressource historique de notre terroir.

Elle a été pensée sur la base de prévisions du développement démographique qui se sont révélées illusoires, et présente un gigantisme qui n'est plus de mise depuis longtemps, alors que les politiques publiques donnent la priorité à l'amélioration de la qualité de la vie des centres bourgs, ce qu'un aménagement des revêtements de surface ne suffit pas à réaliser.

Ce projet cherche aussi sa justification dans la démolition puis le déménagement de l'Ehpad sur le terrain actuel du supermarché... sur la rocade ! Merci pour nos personnes âgées. Ainsi que dans la construction d'une nouvelle gendarmerie.

Alors qu'il est possible de soutenir le caractère commerçant de Pluvigner : en promouvant sur les friches du centre bourg des programmes mixtes, commerces en rez-de-chaussée prolongeant les vitrines existantes de la rue centrale, et logements en étages.

Alors qu'il est possible de conforter le supermarché existant sur la rocade en procédant comme pour tous les autres en France et dans le Morbihan – à Crac'h, Carnac- à des surélévations et des extensions sur place. Ce qui aurait par ailleurs l'avantage d'améliorer les conditions de travail des employés, délaissées.

Alors qu'il suffit d'accompagner et d'étoffer l'installation de commerces de taille moyenne sur la rocade qui offre déjà le caractère d'une zone commerciale répondant aux besoins.

Alors qu'il convient d'appliquer les nouvelles directives en matière de sobriété dans la construction en commençant par arrêter de démolir systématiquement, et en recherchant prioritairement les possibilités de rénovations ou extension des locaux existants ; dans le cas de l'Ehpad, son terrain pourrait accueillir une construction neuve permettant une opération tiroir de relogement provisoire des occupants pendant les travaux. Quant à la gendarmerie, elle ne justifie pas à elle toute seule la mise en coupe réglée du reste des terres agricoles dédiées à la zone commerciale.

La zone commerciale du Bodévéno représente :

- le choix dépassé d'un mitage accéléré, de l'artificialisation extensive de l'environnement naturel immédiat du bourg de Pluvigner,
- doublé d'une frénésie de démolitions et d'une débauche énergétique de constructions neuves,
- le risque majeur, constaté depuis la grande époque des méga zones commerciales hors centre-ville, d'un déclin accéléré de la vitalité commerciale du bourg de Pluvigner.

Le nouveau pari des Pluvignois sera de faire de l'opposition à ce non-projet l'occasion de concevoir un projet de vie locale respectueux de la réalité : celle d'une commune au riche et magnifique terroir agricole, et d'un bourg industriel et commerçant.»